

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

SCoT 2030

DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Comité syndical

03 Octobre 2019

Délibérations

Délibérations de la CAPV et de BIC relative au bilan du SCOT

Programme 2020

Séminaire du 28 novembre 2019

Délibérations

— Délibérations

- **Tableau des effectifs du SCoT**

Création d'un poste de rédacteur motivé par :

- Le renforcement du suivi administratif et financier de l'EP-SCoT et le développement de nouvelles missions (communication, recherche de financements...)
- La fin de mise à disposition de Karine Poncet-Moise par Grenoble-Alpes-Métropole (20% ETP),
- L'anticipation de la future révision du SCoT.

Transformation d'un poste d'ingénieur à attaché

- **Régime indemnitaire filière administrative**

Le régime indemnitaire de la filière administrative n'a pas été revu depuis 2004. Il est nécessaire de le faire évoluer pour être conformes aux dispositions en vigueur dans la perspective de deux recrutements (un attaché, un rédacteur) et le renouvellement d'un contrat (une attachée).

- **Contrat d'assurance des risques statutaires**

Il est proposé d'adhérer au nouveau contrat négocié par le CDG 38 auprès de SOFAXIS.

Délibérations de la CAPV et de Bièvre-Isère-Communauté suite au bilan du SCoT

— Délibération de la CAPV : enjeux majeurs relevés

- Nécessité de coordonner les politiques publiques, qui pose la question de la gouvernance à l'échelle du grand territoire,
- Les démarches bilatérales ne suffisent plus, l'EP-SCoT constitue un lieu de débat qui mériterait d'être renforcé dans sa vocation de construction et de coordination des politiques d'aménagement du territoire + implication des décideurs
- Rôle de pôle d'équilibre de Voiron et vision multipolaire à préserver

— Délibération de la CAPV : les thématiques à renforcer

- **Mobilités :**

- Appui des territoires dans la discussion en cours au niveau du bassin de vie,
- Développement d'une politique de mobilité à l'échelle du bassin de vie : coordination de l'offre et tarification, P+R et autopartage, infrastructures.

- **Confortement des centres-bourgs et centres-villes :**

- Approche globale économie, commerce, habitat, mobilités piétonnes, cycles, espaces publics,
- Enjeux de mutation des baux commerciaux.

- **Commerce :**

- Limitation du commerce de flux, réduction des ZACOM 1,
- Foncière.

- **Développement économique :**

- Approche stratégique coordonnée à renforcer,
- Action sur le foncier : modalités de densification et de reconversion des espaces d'activité, maintien des espaces d'activité en centre-ville, stratégie concertée de commercialisation des espaces économique, développement d'une maîtrise foncière publique pérenne.

— Délibération de Bièvre Isère Communauté

*Le Conseil Communautaire de Bièvre Isère Communauté
délibérera en séance du 1^{er} octobre.*

*Ces éléments de délibération seront présentés en séance le 3
octobre*

Programme 2020

— Vers une révision du SCoT

Une révision du SCoT sera nécessaire dans le cadre du prochain mandat :

- Mise en compatibilité avec les documents supérieurs (SRADDET, SAGE...),
- Nécessité de mieux en prendre les transitions environnementales (biodiversité, neutralité carbone, 0 artificialisation),
- Redéploiement du foncier urbanisable (notamment économique) pour tenir compte des cartographies récentes des risques.

Il est proposé de travailler dès 2020 en anticipation de cette future révision : l'ampleur des sujets (notamment les transitions) nécessite en effet d'importantes évolutions du document de 2012.

— Les trois grands objectifs de la préparation de la révision du SCoT

- **Enrichir le SCoT des projets de territoires élaborés par les EPCI** : les territoires ont développé des approches qui vont parfois au-delà de ce que prévoyait le SCoT,
- **Mieux cerner les enjeux autour des transitions** (mobilitaires, écologiques, énergétiques, alimentaires, démocratiques, numériques et démographiques) **et alimenter la prospective territoriale,**
- **Se doter d'une approche commune de la thématique des risques et protections** : PPRI, SAGE...

— Les quatre chantiers exploratoires à mener en 2020

- **Thème 1 : La résilience face aux risques et la protection des ressources :** Comment allier risques, protections et développement ?
- **Thème 2 : Résilience climatique et environnementale :** territoire à énergie positive, neutralité carbone en 2050, mobilité douce et propre, reconquête de la biodiversité, gestion économe des ressources et la santé environnementale : le SCoT dispose d'un socle solide d'expériences et de projets locaux. L'approche plus collective à l'échelle de la GReG peut permettre des mutualisations d'ingénierie et des réponses à plus grande échelle.
- **Thème 3 : La résilience de la société :** quelles adaptations face aux vieillissements de population ? Aux fractures sociales ? Quel vivre ensemble ? Quels impacts du changement climatique sur les choix de résidentialisation ? Quels modes de vie (loisirs, alimentation, besoins de service...)
- **Thème 4 : La résilience économique :** quel modèle équilibré entre économie productive, économie présentielle ou intermédiation, adaptation du tourisme de montagne ? Comment mieux capter les ressources du territoire ?

— Les quatre chantiers exploratoires à mener en 2020

Méthodes :

- Mise en place pour chaque thème d'un groupe de travail technique + d'un comité scientifique qui puisse éclairer avant l'automne des grands enjeux de la révision du SCoT pour le territoire de la GReG, avec une dimension prospective,
- Ces éléments techniques réunis pour le début de l'automne 2020 permettront d'alimenter les différents projets de mandat, et d'engager des débats sur le projet de territoire en anticipation de la future révision,
- Les groupes devront anticiper les évolutions possibles du SCoT :
 - Une meilleure articulation opérationnel/outils de pilotage/gouvernance/planification
 - Une approche renouvelée de la subsidiarité entre SRADDET, SCoT et PLUi
 - Principes de complémentarité, de solidarité et de non-concurrence entre territoires
 - Principes de conditionnalité et d'agilité pour apporter plus de souplesse d'adaptation tout en assurant un pilotage adapté du SCoT
 - Outils communs à mettre en place pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle.

— Thème 1 : la résilience face aux risques et la protection des ressources

Les plans de protection en cours d'élaboration ou de révision et avec lesquels le SCoT devra être mis en compatibilité auront des impacts importants sur les possibilités de développement du territoire.

Les PLUi ont permis de progresser dans l'ingénierie et la connaissance de ces différentes contraintes.

L'enjeu est donc de :

- Consolider la connaissance et l'ingénierie à l'échelle de la GReG,
- De progresser sur les réponses résilientes à apporter,
- D'être en mesure d'avoir une vision globale et systémique des enjeux jusque là appréciés dans des approches assez cloisonnées,
- D'être en mesure pour les territoires d'être force de proposition dans le cadre de l'élaboration de ces plans.

Thème 2 : la résilience climatique et environnementale

Le futur SCoT devra répondre à un certain nombre de défis imposés par le contexte général des transitions environnementales : stratégies nationales 0 carbone, 2°C, plans biodiversité et énergies...

L'atténuation des effets des changements climatiques et la rareté des ressources conduisent à anticiper des réponses nouvelles en terme :

- d'organisation territoriale, de développement,
- de sobriété énergétique (mobilité, construction neuve et réhabilitation du parc existant, réseaux sociaux),
- de production d'énergies renouvelables
- de reconquête de la biodiversité
- de sobriété dans la gestion des ressources

Par ailleurs, les enjeux liés à la santé, notamment environnementale (pollutions, sécurité alimentaire) seront explorés.

Thème 3 : la résilience de la société

- **L'attractivité résidentielle et les transitions démographiques**

Le bilan du SCoT a pointé la nécessité de renforcer l'attractivité résidentielle globale du territoire (espaces publics et équipement, organisation de la proximité...). Le vieillissement de la population, la persistance d'inégalités territoriales et sociales doivent conduire à renouveler les approches de l'aménagement du territoire,

- **Transitions mobilitaires**

Les phénomènes d'hypermobilité perdurent, malgré la volonté (affichée dans le SCoT) de privilégier les courtes distances. Quelles conséquences du changement climatique ou du vieillissement sur les futurs choix de résidence.

Quels changements de comportement anticiper ?

Quelles conséquences sur l'offre de mobilité ?

- **Transitions démocratiques**

L'efficacité du projet repose en grande partie sur son appropriation par les acteurs et population. Il s'agira ici de réfléchir aux méthodes à mettre en place pour les associer aux débats à conduire avant et au cours de la révision du SCoT.

Thème 4 : la résilience économique

Le bilan du SCoT a conduit à identifier les atouts et faiblesses de l'économie du territoire (importance du système productif, faiblesse de l'économie présente et des activités d'intermédiation, stratégie touristique à conforter...). Les enjeux de cet atelier seront (notamment) de :

- Conforter le système productif dans toutes ses dimensions (écosystème industriel ...),
- Mieux appréhender les enjeux et réponses à apporter sur les points de faiblesse repérés dans le cadre du bilan,
- Apprécier les effets du réchauffement climatique,
- Identifier les opportunités à saisir en lien avec les différentes transitions (énergie, services aux personnes et aux entreprises, numérique ...),
- D'identifier les stratégies et l'offre foncière pour capter les potentiels de développement, selon des principes de non concurrence et de complémentarité entre territoires.

Les chantiers de 2020

Chantiers en cours	2019				2020				2021			
		1er tr	2ème tr	3ème tr	4ème tr	1er tr	2ème tr	3ème tr				
AMI commerces												
Polarités												
Dev éco												
ERC												
Eau et changement climatique												
Repérage de projets ou initiatives susceptibles de développer l'inter-territorialité et de faciliter la mise en œuvre du SCoT												
<i>Supports synthèse de l'évaluation (pour 28/11/2019)</i>												
<i>Synthèse des quatre chantiers prioritaires</i>												
Nouveau chantiers approches thématiques												
Le résilience face aux risques												
La résilience climatique												
La résilience de la société												
La résilience économique												
Repérage des indicateurs de suivi du SCoT												
<i>Communication /Préparation supports nouveaux élus</i>												



Phases de concertations/co-constructions

Documents de communication

Séminaire du 28 novembre 2019

— Rappel des chantiers en cours

Quatre réflexions ont été engagées au comité de mars, en complément des approches déjà lancées autour de « 0 artificialisation nette » et de la ressource en eau à horizon changement climatique autour :

- Des polarités/centralités,
- Economie et foncier,
- Transitions et lien avec les PCAET,
- Commerces.

Le séminaire du 28 novembre 2019 doit permettre de faire un point d'étape des travaux engagés autour de ces thématiques.

— Le séminaire du 28 novembre 2019

Thème général : « *Entre bilan et révision du SCoT, approches locales et à l'échelle de la GReG, préparer le nouveau projet de territoire.* »

« Echanges autour de quatre thématiques »

1^{er} temps d'ateliers :

- *Centralités, polarités, territoire des courtes distances... comment organiser la proximité ?*
- *Face à un foncier contraint, comment articuler les réponses locales et/ou à l'échelle de la GReG pour capter les opportunités de développement ?*

2^{ème} temps d'ateliers :

- *Entre évolution de comportements d'achats et les stratégies d'acteurs, quelle organisation du commerce demain ?*
- *Trajectoires 0 carbone, 0 artificialisation, 2C, reconquête de la biodiversité : quelle articulation entre démarches locales e au niveau de la GReG ? Quelles ressources mobiliser ?*

Le séminaire du 28 novembre 2019

- Une après-midi de réflexion avec deux séries d'ateliers élus/techniciens autour des 4 thématiques, des temps de restitution et de débats.
- Horaires : 13h30/18h30
- Pour chaque atelier :
 - Un apport de connaissances /enjeux par l'Agence et l'EP SCoT
 - Un témoin extérieur venant mettre en perspective les enjeux et apporter des visions développées par d'autres territoires.